

SEPTEMBRE 2023

BULLETIN D'INFORMATIONS

NUMÉRO 2

de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais

DE LA PETITE ENFANCE A LA JEUNESSE

EDITORIAL

Dans le bulletin précédent du printemps dernier, nous vous avons présenté les « grands chantiers en cours » de notre collectivité. Mais la vie d'une collectivité ne se résume pas uniquement à l'investissement. Depuis plusieurs années, la CCPN s'est inscrite dans une démarche volontariste en mettant en place une politique au service de toute la population du territoire et plus particulièrement autour de l'enfance et la jeunesse :

- Par une répartition équilibrée sur le territoire : 3 centres de loisirs, 12 accueils périscolaires, un Relais Petite Enfance, 1 multi accueil, 1 local ado...
- Par la mise en place de tarifs adaptés parmi les moins chers du département avec un financement soutenu entre autres par la CAF à travers une gestion financière raisonnée
- Par une mutualisation des moyens humains et matériels avec des animateurs intervenants sur plusieurs endroits dans des locaux adaptés
- Par une reconnaissance des actions et des projets à tous les niveaux comme en témoignent le projet citoyen des ados, le succès des activités des ALSH et la mise en place du plan mercredi notamment.
- Par le fait que soient concernés tous les enfants du territoire de 0 à 17 ans (et plus grâce à la Mission Locale subventionnée à hauteur de 1,80 € par habitant par la CCPN et les communes).

La CCPN souhaite donc développer une politique éducative forte en travaillant de concert avec l'ensemble des partenaires éducatifs et les institutions présents sur le territoire.

A travers l'organisation d'actions cohérentes et coordonnées, notre collectivité souhaite favoriser une cohérence éducative tout en accompagnant les professionnels et les bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour le bien être de vos enfants, comme en témoigne le projet CRNACL de la crèche.

Cependant, si la CCPN a fait de la jeunesse une priorité, elle n'a aucun pouvoir sur la carte scolaire. C'est l'Etat à travers le ministère de l'Education Nationale qui détermine les évolutions de cette dernière, à savoir la création et la suppression de classe, voire d'école. Sur ce sujet, il est inquiétant de voir se développer la mise en place d'écoles « alternatives » ou « associatives » payantes surtout dans les communes où l'Education Nationale s'est désengagée.

Une réflexion sur le tissu scolaire de notre territoire et son évolution avait été entamée en 2019, sans grand succès, la CCPN n'ayant pas la compétence scolaire. En 2022, la CCPN a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de la Dordogne. Cette convention n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social de territoire dont le domaine de l'enfance jeunesse n'est qu'une partie.

Ce projet social de territoire fait partie de nombreux autres chantiers intégrateurs de la CCPN, comme **le Plan Local d'Urbanisme** dont le travail commence en cette rentrée (voir les deux dernières pages du bulletin).

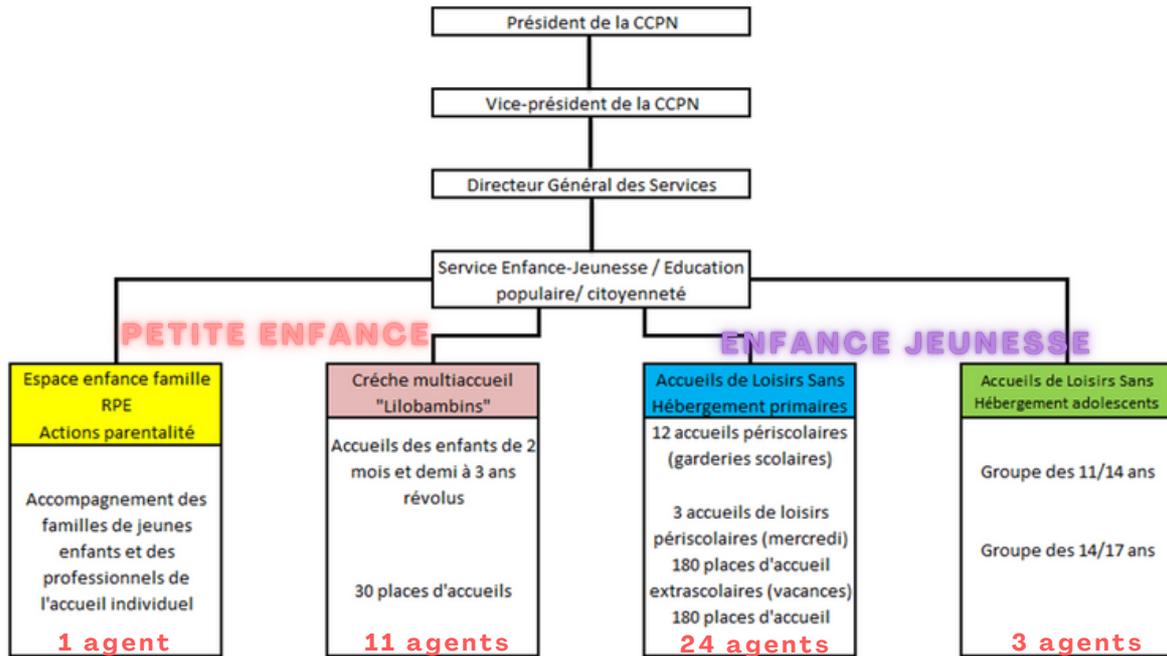
A nous, à vous de continuer à faire vivre ces projets.

Gérard Savoye, Président

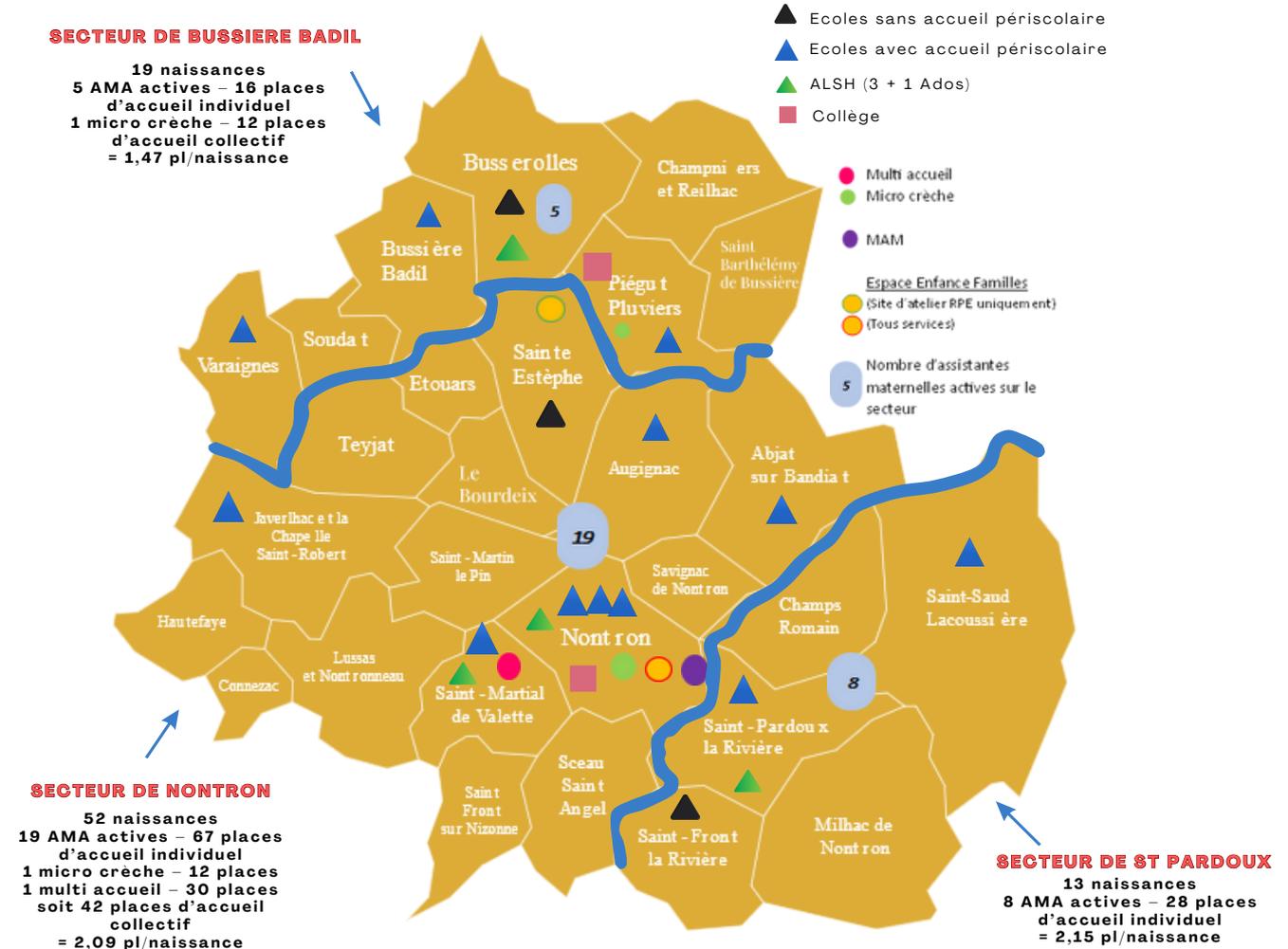
Pierre Peyrazat, Vice Président

Service Enfance Jeunesse

ORGANIGRAMME



REPARTITION DES POSSIBILITES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE



LA PETITE ENFANCE

ESPACE ENFANCE FAMILLES

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Depuis le 1er janvier 2017 (dernière fusion de communautés de communes), son gestionnaire est la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD NONTRONNAIS actuelle.



Le relais a également pour mission d'accompagner les personnes qui se questionnent sur les métiers de l'accueil individuel. En effet, le métier d'assistant maternel connaît aujourd'hui, partout en France, une pénurie de vocation malgré un besoin réel de professionnels de cet ordre. Notre territoire n'échappe pas à ce constat.



Au total, le territoire comporte 28 communes, s'étend sur 560,25 km2 et concerne environ 15 500 habitants.

Les Relais Petite Enfance (RPE) sont des lieux de proximité dédiés à l'accueil du jeune enfant. Lieux d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Ils accompagnent les parents dans leur parcours de recherche d'un mode d'accueil :

- en les informant sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire ;
- en les accompagnant pour répondre à leurs besoins spécifiques ;
- en les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur et dans les différentes démarches (aides Caf /MSA ; déclaration Pajemploi ; contrat de travail ; ...).



Ils accompagnent les assistants maternels :

- en les informant sur le cadre d'exercice du métier ;
- en les accompagnant dans leurs démarches administratives et de déclaration sur monenfant.fr ;
- en proposant des temps d'échanges entre professionnels ;
- en organisant des ateliers d'éveil collectifs pour les enfants accueillis par les professionnels ;
- en facilitant leur départ en formation continue.

Les Rpe peuvent également accompagner les gardes d'enfant à domicile.

Au 1er septembre 2023, compte tenu des arrêts annoncés, les assistantes maternelles ne seront plus que 36 agréées pour 113 places d'accueil offertes (199 en 2012), soit au total 249 possibilités d'accueil en 2012, et plus que 167 en septembre 2023, soit une perte d'1/3 de la capacité d'accueil totale de jeunes enfants sur le territoire.

LES ACTIONS PARENTALITÉ

Un accueil parents/enfants est proposé chaque jeudi matin de 9h à 11h30 (sauf la deuxième semaine des vacances scolaires, et à Noël) (fermé de la mi-juillet à la fin août).

L'accueil y est gratuit et sans inscription.

Il s'agit d'un lieu d'échanges et de partage entre parents, mais aussi d'expériences, de découvertes et de rencontres pour les enfants.

D'autres actions peuvent être proposées ponctuellement dans l'année (ateliers thématiques : exemples : autour du sommeil, de l'éveil musical, du portage, des produits sains,... des actions culturelles : bébé ciné, spectacle très jeune public, balade contée, Kamishibaï (théâtre de papier).



Atelier Futurs parents
Ou avec un nouveau-né

Initiation au portage physiologique

Samedi 18 novembre
De 14h30 à 16h30
(à l'Espace Enfance Familles)

Sur réservation
(10 places – maxi 4 bébés déjà nés)
07 85 90 49 75

Avec Armelle
(Formatrice en portage physiologique)

Gratuit
Ouvert à tous
(Présence des bébés bienvenue)

Espace Enfance Familles
(Parking Anatole France – Nontron)
07 85 90 49 75 – rpe@ccpn.fr

Espace Enfance Familles

158 Bd Anatole France 24300 Nontron (parking Anatole France)

07.85.90.49.75 rpe@ccpn.fr

Sandrine Fredon (responsable et animatrice)

<https://www.perigord-nontronnais.fr/>

Page Facebook : Communauté de communes du périgord nontronnais

Application mobile : Intramuros

INFORMATIONS

La CRECHE MULTI-ACCUEIL

La structure fonctionne conformément aux dispositions du décret n°2010-613 du 7 Juin 2010 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Le service

C'est un lieu d'accueil collectif occasionnel et régulier de 30 places qui accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans révolus.

L'accueil peut se faire pour quelques heures, en demi-journée ou en journée entière.

Le service est ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Les périodes de fermetures du service :

-1 semaine en Avril

-3 semaines en Aout

-2 semaines pendant les périodes de Noel

Un calendrier est établi à l'année et remis aux familles

Les missions

Le multi accueil est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation. Il veille à la santé, à la sécurité et au bien être de l'enfant ainsi qu'à son développement psychomoteur et contribue à son autonomie. Il favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Il favorise l'implication des familles à la vie de la structure et contribue à l'accompagnement de la fonction parentale.

Il peut répondre aux familles qui exercent une activité professionnelle, qui sont en formation, en recherche d'emploi ou ayant un besoin de temps personnel.



Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 1 infirmière
- 5 agents d'animation
- 4 auxiliaires de puériculture
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien

Projet CNRACL



Le contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, la collectivité s'est engagée dans l'appel à projets sur la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture piloté par le Fonds National de Prévention de la Caisse de Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (FNP).

Afin de soutenir les employeurs territoriaux et hospitaliers dans leurs démarches de prévention des risques professionnels, de favoriser les échanges entre pairs et de valoriser les meilleures pratiques, le FNP a lancé en 2021 un appel à projets portant sur l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture.

Le démarrage du projet s'est concrétisé lors du comité de lancement réunissant, le 10 mars 2022 à Paris, les 24 employeurs retenus.

D'une durée de 24 mois, l'appel à projets rassemble 24 employeurs répartis sur le territoire : 21 employeurs territoriaux et 3 employeurs hospitaliers parmi lesquels 17 employeurs comptent moins de 30 auxiliaires.

En 2022, 66 familles (69 enfants) ont fréquenté le multi-accueil.



INFORMATIONS

CRECHE MULTI ACCUEIL LILO BAMBINS
Masviconteaux 24300 Saint Martial de Valette
05.53.56.19.33 lilibambins@ccpn.fr
Marie Jo Brotons (directrice)



L'ENFANCE ...



Fort d'un premier Projet Educatif De Territoire (PEDT) entre 2018 et 2021, la CCPN a aujourd'hui la volonté de continuer le travail déjà réalisé et de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté afin de renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes du territoire en relation avec l'évolution des entreprises locales.



En 2022, la CCPN a signé une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Dordogne.

Les objectifs s'appuient essentiellement sur l'épanouissement de l'enfant et son bien-être au sein d'une collectivité. Ils mettent en avant la socialisation et l'apprentissage de la vie collective. L'enfant doit pouvoir, à son rythme, s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs.

Les partenaires institutionnels

- La Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de la Dordogne
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Sous l'autorité du Préfet du Département, les services déconcentrés de l'État – Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) rattaché à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)
- Ils sont chargés de la mise en œuvre de la mission de protection des mineurs dans ces accueils et sont les interlocuteurs privilégiés des organisateurs
- Les écoles du territoire
- La commission Enfance Jeunesse
- Les élus du territoire

1-Etat des lieux



-Activités périscolaires: En 2022, 543 enfants ont fréquenté au moins une fois l'accueil périscolaire. Ces activités ont lieu le matin de 7h30 à 8h50 et après l'école de 16h30 à 18h30.

-Activités périscolaires du mercredi : En 2022, 1090 enfants ont fréquenté au moins une fois les 3 ALSH de la CCPN.

Les accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30.

-Activités extrascolaires (vacances scolaires): En 2022, 1652 enfants ont fréquenté au moins une fois les 3 ALSH (3-12 ans).

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.



2-Locaux

-Pour les accueils périscolaires :

- Dans les locaux scolaires, les accueils sont répartis sur différentes communes, et sur les RPI, un transport est organisé pour transférer les élèves d'une école à l'autre.

-Pour les accueils périscolaires du mercredi et pour l'extrascolaire:

- 3 ALSH sont disposés sur la CCPN afin de couvrir judicieusement le territoire

- *L'ALSH L'Oasis, situé sur la commune de St Martial de Valette, dans ses propres locaux attenants à une crèche multi-accueil et un centre aquatique, à proximité des stades.

- *L'ALSH L'Arc en Ciel, situé sur la commune de St Pardoux la Rivière, dans les locaux de l'école, médiathèque à proximité

- *L'ALSH Les Loustics, sur la commune de Busserolles, occupe les locaux scolaires, salle des fêtes et équipements sportifs proches et attenants à un étang de baignade.



3-Les projets

-Mise en place courant 2022 de la Convention Territoriale Globale (CTG) en remplacement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)

-Convention avec le Conseil Départemental pour « l'école des sports » du mercredi matin

-Convention avec la DSDEN pour le dispositif « petits déjeuners »

- Ce dispositif doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires.

-Le dispositif « plan mercredi »

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignants
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités



ALSH L'OASIS

Masviconteaux 24300 Saint Martial de Valette

06.33.90.19.33

loasis@ccpn.fr

Directrice: Elodie Boutey

ALSH LES LOUSTICS

le bourg 24360 Busserolles

06.33.86.40.83

loustics@ccpn.fr

Directrice: Aline Chapron

ALSH ARC EN CIEL

chez Bathe 24470 St Pardoux la Rivière

07.87.24.70.11

arcenciel@ccpn.fr

Directrice: Marie-Jo Dutisseuil

INFORMATIONS

...ET LA JEUNESSE



LE GROUPE ADOS

Situé au 45 de la rue André Picaud à Nontron, le local Ados est un lieu d'accueil socialisant ayant comme enjeu la mise en place d'animations éducatives en direction des jeunes.

Ce lieu a pour intention de développer l'autonomie chez les jeunes par des mises en situation réelles et concrètes au travers de séjours participatifs.



Le pôle Ados est destiné aux jeunes âgés de 11 à 17 ans (divisé en 2 groupes les 11 /14 ans et les 14/17 ans) et dès son entrée au collège.

C'est un lieu convivial où les jeunes peuvent venir discuter mais aussi pratiquer des activités diverses et variées.

Ce lieu donne aussi la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans la construction de projets afin de réaliser des loisirs jusque là inaccessibles.

Il doit servir de repère et de lieu socialisant. Le rôle de l'équipe pédagogique est de veiller à l'épanouissement de chacun et de répondre aux attentes des jeunes.

Le pôle Ados est un espace d'expression, de rencontres, ouvert aux jeunes et sur l'extérieur favorisant ainsi la mixité sociale.

56 adolescents, âgés de 14 à 17 ans étaient inscrits au pôle Ados en 2022.

L'accueil des Jeunes est ouvert le mercredi de 13h30 à 17h00 ainsi que du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 pendant les vacances scolaires.

séjour à Vieux Boucau



séjour au Lioran

INFORMATIONS

LOCAL ADOS
45 rue André Picaud 24300 Nontron
Directrice : Laurianne Bas : 06 70 02 59 92
Responsable pédagogique : Baptiste Réjou : 06 47 51 40 53
localado@ccpn.fr
Page Facebook : Pôle Ados Nontron

BUDGET 2022- ENFANCE JEUNESSE

	CHAP 011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	CHAP 012 - CHARGES DE PERSONNEL	CHAP 67 - CHARGES EXCEPTIONN.	CHAP 042 - OPERATION D'ORDRE TRANSFERT	TOTAL	CHAP 013 - ATTENUATIO NS DE CHARGES	CHAP 70 - PRODUITS DES SERVICES	CHAP 74 - DOTATIONS ET PARTICIPAT ^o	CHAP 77 - PRODUITS EXCEPT.	TOTAL	COUT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
ACM	328 468,30	1 100 793,53		23 816,00	1 453 077,83	4 762,91	232 712,54	456 339,65	21 237,86	715 052,96	738 024,87
CRECHE	57 444,70	475 050,66	1 348,11	16 295,00	550 138,47	2 547,12	57 120,99	359 477,61		419 145,72	130 992,75
R.A.M et Actions parentalité	11 066,46	37 360,68	811,28	2 542,00	51 780,42	80,00		49 599,24		49 679,24	2 101,18
Total Général	396 979,46	1 613 204,87	2 159,39	42 653,00	2 054 996,72	7 390,03	289 833,53	865 416,50	21 237,86	1 183 877,92	871 118,80

soit 56,57 € / habitant en 2022

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA CCPN EST LANCÉ !

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal est le document qui déterminera, sur chacune des 28 communes du territoire, **les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols**.

Il traduira une vision d'ensemble sur la façon dont le territoire doit évoluer dans la décennie à venir pour dessiner le Périgord Nontronnais de demain.

Ce document aura la spécificité d'intégrer un **Programme local de l'Habitat** pour répondre au mieux à nos besoins en logement. Les travaux commencent à la rentrée !

A terme, Le PLUi-H du Périgord Nontronnais remplacera les PLU et cartes communales existants pour qu'il n'y ait plus qu'un document commun.

L'année 2024 sera consacrée au diagnostic de notre territoire et la définition de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document fixera nos orientations pour les 10 à 15 prochaines années : évolution démographique, logements, équipements, transports, commerces, préservation des espaces agricoles et naturels...

Pourquoi élaborer un PLUi-H ?

Didier Pagès, vice-Président de la CCPN en charge de l'aménagement de l'espace et au logement, nous explique les objectifs de la Communauté de communes:

Quels sont les grands objectifs de la CCPN pour l'élaboration du PLUi-H ?

Le premier objectif d'un PLUi-H est la préservation de notre cadre de vie et l'accompagnement de notre territoire vers ses évolutions futures. C'est un projet tourné vers le quotidien des habitants. Il aborde aussi bien les règles de construction, que la protection de notre patrimoine ou les îlots de fraîcheur dans nos bourgs.

Le PLUi-H s'intéressera également à des sujets connexes: la mobilité, l'évolution des **espaces agricoles** ou encore l'accompagnement **des activités économiques**.

Dans la continuité de nos autres actions, comme le programme « **Petites Villes de Demain** », le PLUi-H espère **accompagner une vie locale dynamique**, en particulier dans nos centres-bourgs.

Pourquoi élaborer un document s'intéressant particulièrement à l'habitat ?

En effet, le projet porté par la Communauté de communes inclut un Programme Local de l'Habitat. Le logement est une question centrale pour notre territoire.

Nous devons pouvoir trouver des logements agréables à vivre et adaptés pour chaque étape de la vie.

Notre parc immobilier est inadapté aux besoins de certains habitants, partiellement insalubre et énergivore. Le PLUi-H nous permettra d'offrir des logements plus aérés en bourg ou de faire l'état des lieux des logements sociaux.

Il peut être aussi l'occasion de multiplier certains projets innovants comme les logements relais à Etouars ou les résidences seniors à Saint-Saud-Lacoussière.

Comment la révision du PLUi-H intègre-t-elle les enjeux de transition écologique du territoire ?

Cela passe nécessairement par la préservation **de nos paysages et des espaces naturels de nos communes. Il s'agit aussi bien de nos forêts remarquables, de nos prairies, de nos rivières ou nos espaces agricoles.**

Il sera aussi l'occasion de s'interroger sur la nature en bourg et de l'adaptation au changement climatique de nos villages.

Ce travail intervient dans la suite de celui du Plan Climat qui constitue la stratégie de développement durable du territoire.

Le PLUi-H viendra en complément notamment sur la question de l'implantation des énergies renouvelables. Il s'agit d'allier la vertu et le dynamisme.

Comment les habitants seront-ils associés aux décisions ?

Votre avis compte et vos idées sont précieuses.

Un PLUi-H ne se résume pas aux règles de construction, c'est aussi une vision partagée du territoire pour les décennies à venir. Tout au long du travail d'élaboration, nous allons multiplier les opportunités d'échanger avec les habitants : stands sur les marchés, forums, boîtes en mairie, ...

Premier temps fort de la concertation, **une réunion publique est prévue le 12 octobre 2023 à 18h à la salle des fêtes de Saint Pardoux la Rivière**. Cette réunion sera pour nous l'occasion de partager avec vous la démarche générale pour élaborer le PLUi-H, le contenu et à quoi servira ce document, ainsi que la manière dont vous serez invités à y participer. Cela sera aussi l'occasion d'échanger avec les élus et techniciens qui suivent le projet.

Comment participer ?**Pour être informé :**

- Le site internet de la CCPN
- Sur notre page facebook Communauté de communes du Périgord Nontronnais
- Sur l'application Intramuros
- Sur vos bulletins municipaux et intercommunaux

Pour faire parvenir vos contributions :

- Par mail à concertation@ccpn.fr
- Par courrier à Communauté de communes du Périgord Nontronnais, service urbanisme, 48/50 rue Antonin Debidour, 24300 Nontron
- Dans la boîte de concertation de votre mairie

Pour nous rencontrer :

- Réunion publique de lancement du 12 octobre 2023, 18h, salle des fêtes de Saint-Pardoux la Rivière
- Pour les autres événements le planning sera bientôt communiqué

L' OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

**+ 15 % DE SUBVENTION ANAH
POUR VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

pour la période du
1er octobre au 31 décembre 2023

Contact :
service habitat (CCPN)
48/50 rue Antonin Debidour
24300 Nontron

Imprimé en 8 500 exemplaires

Distribution

les habitants de la CCPN

Directeur de publication

Gérard Savoye
Président

Conception, Réalisation,**Comité de rédaction,**

Pierre PEYRAZAT
Vice-Président

à l'Enfance -Jeunesse

Pierre CHAMBAUD
Responsable

du pôle enfance-jeunesse

Marion Araud- Razou

Chargée de projet PCAET PLUI-H

Corinne Valade

Responsable du
service communication

Crédit Photos

Les services

**Siège Administratif:**

48/50 rue Antonin Debidour 24300
Nontron

Tel: 05.53.60.33.88

www.perigord-nontronnais.fr

QUELQUES BREVES**01** MSP St Pardoux la Rivière

Au début de l'été 2023, l'extension de la maison de santé à St Pardoux la Rivière a ouvert ses portes.

Les spécialistes (orthophoniste, ostéopathe/kiné et psychologue) vous reçoivent désormais dans l'Unité 3.

02 Maison Lapeyre Mensignac

Les travaux de la Maison Lapeyre Mensignac se poursuivent. Les chambres ont chacune une couleur différente, un parquet flottant et les salles de bains de la faïence. Les ouvertures ont été changées et la toiture se refait "une beauté". La fin des travaux est prévue pour fin octobre - début novembre.

03 Flow Vélo

Les travaux de la Vélo Route / Voie Verte avancent à vive allure. Les enrobés sont terminés. Reste la mise en place de la signalétique.

La mise en service est prévue courant octobre.